|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/22/15 |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 17 octobre 2018 |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingt‑deuxième session**

**Genève, 19 – 23 novembre 2018**

Proposition de projet pilote sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique présentée par le Brésil

*Document établi par le Secrétariat*

1. Dans une communication datée du 16 octobre 2018 reçue par le Secrétariat, la Mission permanente du Brésil auprès de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) a proposé un projet intitulé “Projet pilote sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique” pour examen par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) à sa vingt‑deuxième session.
2. La proposition de projet susmentionnée figure dans l’annexe du présent document.
3. *Le CDIP est invité à examiner l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

# Proposition de projet pilote sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique

|  |
| --- |
| 1. RÉSUMÉ |
| *Cote du projet* | DA\_1\_3\_4\_10\_11\_16\_25\_35\_01 |
| *Intitulé de l’activité/initiative* | Projet pilote sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique  |
| *Recommandations du Plan d’action pour le développement*  | Recommandations nos 1, 3, 4, 10, 11, 16, 25 et 35. |
| *Brève description de l’activité/initiative* | Le projet pilote proposé vise à fournir des informations claires sur les régimes nationaux relatifs au droit d’auteur et aux droits connexes applicables à la concession de licences et à la distribution de contenu audiovisuel dans l’environnement numérique.Plus précisément, le projet permettra de faire mieux connaître les règles nationales existantes aux créateurs et aux parties prenantes et d’étudier le marché audiovisuel numérique actuel dans les pays participants. |
| *Programme dont relève la mise en œuvre du projet* | Programme 3 |
| *Liens avec d’autres programmes/projets connexes du Plan d’action pour le développement* | DA\_16\_20\_01, DA\_19\_24\_27\_01, DA\_1\_2\_4\_10\_11 |
| *Liens avec les résultats escomptés dans le programme et budget* | Programme 3Objectif stratégique I.2 : cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés.Objectif stratégique III.4 : accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins.Objectif stratégique IV.2 : amélioration de l’accessibilité et de l’utilisation de l’information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l’innovation et la créativité. |
| *Durée du projet* | 30 mois |
| 2. DESCRIPTION DU PROJET |
| 2.1. GénéralitésLe marché complexe de l’audiovisuel a fait l’objet de plusieurs initiatives gouvernementales pour promouvoir la production locale de contenu audiovisuel. Généralement, ces initiatives se sont concentrées sur la phase initiale de la création du produit audiovisuel, à savoir le financement de la production[[1]](#footnote-2). Il est toutefois important de souligner que le financement et la distribution sont généralement liés dans l’industrie audiovisuelle et qu’il est souvent essentiel de garantir la distribution du contenu pour permettre sa production. Par exemple, le financement peut être assuré par la prévente de droits exclusifs de propriété intellectuelle sur le contenu à un acheteur qui est chargé de la distribution[[2]](#footnote-3).L’expansion des plateformes numériques proposant des services audiovisuels entraîne l’apparition de solutions de remplacement pour la distribution (et donc le financement) de contenu local qui, auparavant, n’atteignait pas le public par l’intermédiaire du cinéma ou de la télévision. Dans plusieurs régions, la consommation de contenu audiovisuel par l’intermédiaire de moyens numériques (tels que les services de diffusion en continu et de rattrapage) augmente de manière exponentielle. Parallèlement, les organismes de radiodiffusion locaux mettent également leur contenu à la disposition du public par l’intermédiaire de moyens numériques, augmentant le nombre de produits audiovisuels accessibles au public, y compris des produits locaux.À l’instar de ce qui se passe dans la chaîne de valeur traditionnelle, les nouveaux circuits de distribution de contenu audiovisuel s’appuient également sur le droit d’auteur et les droits connexes pour garantir une rémunération aux créateurs et aux titulaires de droits. La protection du droit d’auteur devient d’autant plus cruciale que le contenu est facilement accessible dans un grand nombre de territoires grâce à sa diffusion numérique. Malgré l’évolution de l’environnement, il se peut que certains modèles de financement de longue date de contenu audiovisuel[[3]](#footnote-4), tels que la prévente de licences exclusives, continuent de jouer un rôle important[[4]](#footnote-5) dans l’avenir.En Amérique latine, la diffusion numérique de contenu audiovisuel s’est considérablement développée[[5]](#footnote-6) ces dernières années. D’après les estimations, les revenus des plateformes numériques dans les régions atteindront 4,6 milliards de dollars É.‑U. d’ici 2022 contre 1,87 milliard en 2016 et zéro en 2010[[6]](#footnote-7). Si des plateformes numériques comblent une lacune laissée par les circuits de distribution traditionnels[[7]](#footnote-8), elles offrent peut‑être également d’autres possibilités aux créateurs de contenu local et au public. Certaines de ces nouvelles possibilités existent déjà, avec plus de 50 productions audiovisuelles latino‑américaines financées par un grand service de diffusion en continu[[8]](#footnote-9). Dans le même temps, les services audiovisuels traditionnels ont commencé à proposer la distribution de contenu par l’intermédiaire de moyens numériques, augmentant ainsi la disponibilité globale de contenu en ligne.2.2. ObjectifsLe présent projet vise à déterminer, en fonction de chaque cadre juridique national, le droit d’auteur et les droits connexes applicables à la distribution de contenu audiovisuel dans l’environnement numérique, en vue de permettre aux créateurs locaux, aux titulaires de droits et aux parties prenantes de mieux comprendre l’industrie. Améliorer l’accès des parties prenantes locales, notamment les créateurs, producteurs, plateformes numériques et responsables politiques, aux informations pertinentes sur le droit d’auteur et les droits connexes pourrait contribuer au développement du marché numérique local et à l’exploitation du contenu audiovisuel local.2.3. Stratégie de mise en œuvreRésultat 1 : meilleure connaissance du rôle du droit d’auteur et des droits connexes dans la distribution de contenu audiovisuel accessible en ligne* Activité 1 : demander une étude sur le cadre juridique du droit d’auteur et la concession de licences pour les œuvres audiovisuelles dans l’environnement numérique

Description : étude sur la concession de licences pour la diffusion en ligne d’œuvres audiovisuelles dans les pays retenus. L’étude prend en considération le cadre juridique national de chaque pays participant afin de comprendre les exigences juridiques et les pratiques contractuelles liées à la diffusion en ligne d’œuvres audiovisuelles.* Activité 2 : établir un résumé du droit d’auteur et des droits connexes applicables au niveau national pour la concession de licences sur le contenu audiovisuel accessible en ligne

Description : les informations obtenues dans le cadre de l’activité 1 seront présentées sous la forme d’un résumé par pays qui pourra être utilisé pour diffuser des informations et sensibiliser le public aux règles pertinentes relatives au droit d’auteur et aux droits connexes.* Activité 3 : demander une étude sur les œuvres audiovisuelles figurant dans le domaine public dans les pays participants

Description : cette étude compléterait la précédente sur le domaine public[[9]](#footnote-10) demandée par le CDIP et porterait cette fois plus particulièrement sur la question des œuvres audiovisuelles relevant du domaine public en tenant compte du cadre juridique national de chaque pays participant. L’étude vise à comprendre les règles actuelles applicables à l’utilisation et à la distribution de contenu audiovisuel figurant dans le domaine public, y compris les utilisations autorisées du contenu.Résultat 2 : meilleure compréhension de la situation actuelle en matière de concession de licences dans l’environnement numérique* Activité 1 : évaluer le processus de distribution de contenu par l’intermédiaire des circuits numériques dans les pays retenus.

Description : l’objectif est de présenter des exemples concrets de certaines productions locales diffusées en ligne afin de mieux comprendre les démarches entreprises par les différents acteurs pour tenter d’atteindre les utilisateurs par l’intermédiaire de moyens numériques.Activité 2 : procéder à l’évaluation économique du marché de l’audiovisuel numériqueDescription : l’objectif est de réaliser une étude évaluant la disponibilité en ligne de contenu dans les pays retenus.Activité 3 : deux ateliers : La concession de licences sur le contenu audiovisuel dans les pays retenusDeux ateliers réunissant des représentants et des parties prenantes d’un petit nombre de pays participants pour discuter de l’environnement juridique, de la production et de la concession de licences sur le contenu audiovisuel dans l’environnement numérique dans les pays sélectionnés. Ces ateliers permettront l’échange de données d’expérience nationales et faciliteront la collecte d’informations pour les autres activités du projet.Activité 4 : séminaire régional sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numériqueDescription : un séminaire sera organisé sur les résultats des études et ateliers susmentionnés afin d’examiner comment le droit d’auteur et les droits connexes s’appliquent à la commercialisation du contenu audiovisuel destiné au marché numérique au niveau local. L’objectif de cette activité est de faciliter la compréhension et la connaissance des moyens pouvant favoriser un environnement dynamique pour la concession de licences dans la région et, en même temps, d’offrir un cadre d’échange sur les questions essentielles du marché audiovisuel numérique du point de vue du droit d’auteur. |
| *Risques et stratégies d’atténuation*  | Risque 1 : manque d’informations adéquates sur la concession de licences sur le contenu audiovisuel en ligne.Atténuation 1 : chercher à obtenir la collaboration des gouvernements locaux, des agences et des principales parties prenantes pour obtenir les informations pertinentes.Risque 2 : les conditions dans un pays sélectionné risquent d’entraver la mise en œuvre du projet en raison de la taille du marché ou du manque de données et de sources disponibles concernant le contenu des plateformes numériques.Atténuation 2 : procéder à des consultations étendues et mettre en place une collaboration étroite avec les parties prenantes locales de l’industrie audiovisuelle. En outre, les activités peuvent être suspendues ou reportées si aucune information n’est disponible ou si la qualité des données est insuffisante en ce qui concerne un ou plusieurs pays.  |
| 3. EXAMEN ET ÉVALUATION |
| 3.1. Calendrier d’examen du projetLe projet sera révisé une fois par an avec remise d’un rapport de situation au CDIP. Une évaluation indépendante sera effectuée à la fin du projet et un rapport à ce sujet sera remis au CDIP.  |
|  |
| 3.2. Auto‑évaluation du projet |
| *Résultats du projet* | *Indicateurs de résultats* |
| Résultat 1 : meilleure connaissance du rôle du droit d’auteur et des droits connexes dans la distribution de contenu audiovisuel accessible en ligne | 1. Présentation d’une étude sur le cadre juridique du droit d’auteur et la concession de licences pour les œuvres audiovisuelles dans l’environnement numérique
2. Présentation d’un résumé du droit d’auteur et des droits connexes applicables au niveau national pour la concession de licences sur le contenu audiovisuel accessible en ligne
3. Présentation d’une étude sur les œuvres audiovisuelles figurant dans le domaine public dans les pays participants
 |
| Résultat 2 : meilleure compréhension de la situation actuelle en matière de concession de licences dans l’environnement numérique | 1. Présentation d’une évaluation concernant le processus de distribution de contenu par l’intermédiaire des circuits numériques dans les pays retenus
2. Présentation d’une étude économique sur le marché audiovisuel numérique
3. Organisation de deux ateliers (de deux jours chacun) pour échanger des informations et évaluer la mise en œuvre des résultats 1 et 2
4. Organisation d’un séminaire régional sur le droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique
 |
| Objectifs du projet | Indicateurs de réussite  |
| a) Meilleure connaissance du rôle du droit d’auteur et des droits connexes dans la distribution de contenu audiovisuel accessible en ligne | Publication des documents sur la page Web de l’OMPI afin de faciliter la diffusion de ces études et documents. |
| b) Meilleure compréhension de la situation actuelle en matière de concession de licences dans l’environnement numérique | Analyse du questionnaire d’évaluation distribué à l’atelier régional, indiquant qu’au moins 60% des participants ont trouvé utile l’information diffusée lors de l’événement.  |
| 4. Budget[[10]](#footnote-11) |
| Le budget inclut la mise en œuvre du projet dans quatre pays.  |
| *Résultat 1 :* Meilleure connaissance du rôle du droit d’auteur et des droits connexes dans la distribution de contenu audiovisuel accessible en ligne |
| *Activité 1 :* demander une étude sur le cadre juridique du droit d’auteur et la concession de licences pour les œuvres audiovisuelles dans l’environnement numérique | *Personnel* | *Autres dépenses* |
|  | *40 000*  |
| *Activité 2 :* établir un résumé du droit d’auteur et des droits connexes applicables au niveau national pour la concession de licences sur le contenu audiovisuel accessible en ligne | *Personnel* | *Autres dépenses* |
|  | *5 000*  |
| *Activité 3 :* réaliser une étude sur les œuvres audiovisuelles figurant dans le domaine public dans les pays participants | *Personnel* | *Autres dépenses* |
|  | *20 000* |
| *Résultat 2 :* meilleure compréhension de la situation actuelle en matière de concession de licences dans l’environnement numérique |
| *Activité 1 :* évaluer les cas de distribution de contenu par l’intermédiaire des circuits numériques dans les pays retenus | *Personnel* | *Autres dépenses* |
|  | *25 000* |
| *Activité 2 :* réaliser une étude économique du marché de l’audiovisuel numérique | *Personnel* | *Autres dépenses* |
|  | *40 000* |
| *Activité 3 :* organiser deux ateliers sous‑régionaux sur la concession de licences sur le contenu audiovisuel dans les pays retenus | *Personnel* | *Autres dépenses* |
| *G4 : 40 000* | *80 000* |
| *Activité 4 :* organiser un séminaire sur le marché audiovisuel numérique | *Personnel* | *Autres dépenses* |
| *G4 : 40 000* | *200 000* |
| COÛT TOTAL | 490 000 |

|  |
| --- |
| Calendrier d’exécution |
| *Résultat 1* | ***2019*** | ***2020*** | ***2021*** |
| *Premier trimestre* | *Deuxième trimestre* | *Troisième trimestre* | *Dernier trimestre* | *Premier trimestre* | *Deuxième trimestre* | *Troisième trimestre* | *Dernier trimestre*  | *Premier trimestre* |
| *Activité 1* | *X* | *X* | *X* | *X* |  |  |  |  |  |
| *Activité 2* |  |  |  | *X* | *X* |  |  |  |  |
| *Activité 3* |  |  |  |  | *X* | *X* | *X* |  |  |
| *Résultat 2* |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| *Activité 1* |  |  |  |  |  | *X* | *X* | *X* |  |
| *Activité 2* | *X* | *X* | *X* | *X* | *X* | *X* | *X* | *X* |  |
| *Activité 3* |  |  | *X* |  |  |  |  |  | *X* |
| *Activité 4* |  |  |  | *X* | *X* | *X* | *X* |  |  |

[Fin de l’annexe et du document]

1. Voir, par exemple, le programme audiovisuel du MERCOSUR disponible à l’adresse http://www.recam.org/pma/ [↑](#footnote-ref-2)
2. Pour les différents modèles de financement, voir la publication de l’OMPI “Du scénario à l’écran”, disponible à l’adresse http://www.wipo.int/publications/en/details.jsp?id=261&plang=EN [↑](#footnote-ref-3)
3. OMPI, “Du scénario à l’écran : L’importance du droit d’auteur dans la distribution cinématographique”. Disponible à l’adresse : http://www.wipo.int/publications/en/details.jsp?id=261&plang=EN [↑](#footnote-ref-4)
4. Observatoire européen de l’audiovisuel, Territoriality and its impact on the financing of audiovisual works, Strasbourg, 2015. Disponible à l’adresse https://rm.coe.int/168078347f [↑](#footnote-ref-5)
5. Il y a eu trois nouveaux abonnements à Netflix et d’autres services dispensés par des bureaux de transfert de technologie pour chaque nouvel abonnement à la télévision payante traditionnelle en 2017 d’après HIS Markit, disponible à l’adresse https://technology.ihs.com/601159/global-digital-pay-tv-subscriptions-exceeded-one-billion-in-2017-ihs-markit-says [↑](#footnote-ref-6)
6. Informations disponibles à l’adresse <https://www.broadbandtvnews.com/2015/06/21/latin-america-ott-tv-and-video-ready-for-take-off/> [↑](#footnote-ref-7)
7. MTM, Prospects for premium OTT in Latin America. 2016 disponible à l’adresse https://www.vindicia.com/resources/analyst-reports-reviews/prospects-premium-ott-latin-america-mtm [↑](#footnote-ref-8)
8. <https://media.netflix.com/en/press-releases/netflix-expands-its-latin-america-investments-announcing-new-original-series-diablero-filmed-entirely-in-mexico> [↑](#footnote-ref-9)
9. Voir le document CDIP/7/INF/2 disponible à l’adresse http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\_7/cdip\_7\_inf\_2.pdf

 [↑](#footnote-ref-10)
10. Le budget estimatif de ce projet sera révisé ultérieurement par le Secrétariat afin de refléter avec précision les ressources en personnel et les autres ressources nécessaires à sa mise en œuvre effective. [↑](#footnote-ref-11)